



PROPOS HIVERNAUX

Par Hubert Létourneau

L'hiver a tardé à s'installer dans la région, mais tôt ou tard, les grands froids et les tempêtes de neige feront partie de notre réalité, et ce, pour le plus grand plaisir ou le plus grand désarroi des Estriens et Estriennes.

L'hiver, une saison qui amène son lot de dépenses

Une récente chronique de Claude Picher¹ relatait les différentes dépenses reliées à la saison hivernale et selon ses estimations, elle coûterait approximativement 18 milliards de dollars à l'ensemble des Québécois.

De ce montant, on pense d'abord aux coûts associés au déneigement, tant pour le ministère des Transports que les municipalités du



Québec. Ceux-ci sont estimés annuellement à 900 millions de dollars. De plus, on doit inclure les frais associés à la réparation des routes et toutes les autres conséquences découlant des tempêtes de neige : absentéisme au travail, retards de livraison et pertes de productivité inhérentes aux mauvaises conditions climatiques. Cette facture s'élève à environ 9 milliards de dollars.

Par ailleurs, dans les pays nordiques, les coûts de construction sont plus élevés en raison notamment des dépenses liées à l'isolation. Ces coûts sont évalués à près de 6 milliards de dollars. Finalement, il y a aussi le déficit touristique associé à l'hiver puisque près de 3 milliards de dollars sont dépensés par les Québécois sous les tropiques.

Est-ce qu'on peut pour autant croire que la saison froide nous appauvrit collectivement de 18 milliards de dollars? Pas nécessairement puisqu'elle fait aussi travailler les gens et stimule ainsi l'économie. Il s'agit donc d'un certain avantage économique.

Des emplois pouvant être associés à la saison hivernale

Un survol dans *IMT en ligne* nous indique qu'il y a 14 professions plus ou moins associées à la saison hivernale. Celles-ci sont bien différentes puisque qu'elles vont des animateurs/animateuses de plein air à contremaîtres/contremaîtresses de chenilles à neige.

Quelques exemples de professions associées à la saison hivernale :

- animateurs/animateuses et responsables de programmes de sports, de loisirs et de conditionnement physique (CNP 5254);
- autres monteuses/monteurs et contrôleurs/ contrôleuses (CNP 9498);
- conducteurs/conductrices de machinerie d'entretien public (CNP 7422);
- manœuvres à l'entretien des travaux publics (CNP 7621);
- mécaniciens/mécaniciennes de petits moteurs et autres équipements (CNP 7335).

(Suite à la page suivante)

1. « L'hiver, une affaire de 18 milliards », dans *La Presse*, article publié le 8 mars 2011.

Noël 2011 : quelques faits concernant les ménages québécois²

- Selon un sondage effectué par le Conseil québécois du commerce de détail, les Québécois songent à dépenser 673 \$ en moyenne par ménage au cours de la période des fêtes.
- Plus de trois Québécois sur quatre qui effectueront des dépenses ont l'intention de dépenser le même montant ou plus que l'année dernière.
- En tout, les Québécois devraient dépenser près de 2,3 milliards de dollars, en excluant le secteur automobile, une augmentation de 2 % par rapport à l'année dernière.
- Près de six Québécois sur dix affirment que le contexte économique influencera peu ou pas leurs intentions d'achat durant la période des fêtes.
- Près de 60 % des Québécois font leurs achats de Noël au cours des mois de novembre et de décembre.

Et vous, vos emplettes des fêtes sont-elles terminées?

La saisonnalité de moins en moins fréquente dans le commerce de détail : pourquoi³?

Il existe deux périodes d'embauche saisonnière dans le commerce de détail : de juin à septembre et durant la période des fêtes, soit du 15 novembre au 5 janvier.

L'embauche d'une main-d'œuvre saisonnière s'est toutefois atténuée depuis quelques années en raison de la prolongation des heures d'ouverture et de l'augmentation du nombre de jours ouvrables. Ces raisons ont ainsi poussé les employeurs à embaucher une main-d'œuvre à temps partiel et disponible tout au long de l'année, afin qu'il y ait plus de souplesse dans leur gestion.



Quoi de **neuf** !

Par Danielle Gladu



PLAN NORD : NOUVEAUTÉ DANS PLACEMENT EN LIGNE

En lien avec ce sujet d'actualité qu'est le Plan Nord, Emploi-Québec a ajouté de nouvelles fonctionnalités dans *Placement en ligne* : tant dans la page d'accueil du portail des chercheurs d'emploi que dans le portail à l'intention des employeurs, une vignette représentant le Plan Nord a été ajoutée.

Désormais :

- les employeurs peuvent indiquer leurs emplois disponibles dans le cadre du Plan Nord dans le formulaire offre d'emploi. Une case à cocher « Territoire du Plan Nord (nord du 49^e parallèle) » a été ajoutée;
- les chercheurs d'emploi, dans le formulaire de candidature, peuvent signifier leur intérêt à travailler sur le territoire du Plan Nord (au nord du 49^e parallèle). Une case à cocher « Territoire du Plan Nord (nord du 49^e parallèle) » a été ajoutée;
- la personne qui désire retracer les offres d'emploi disponibles dans le cadre du Plan Nord pourra cibler sa recherche en activant la case à cocher « Territoire du Plan Nord (nord du 49^e parallèle) » de la page de recherche d'offres d'emploi. Ceci la mènera aux emplois disponibles dans les régions faisant partie du Plan Nord⁴.



2. Source : Conseil québécois du commercial de détail.

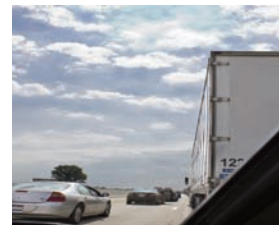
3. Source : Charest, J., « La saisonnalité de l'emploi : un état des lieux », site www.saisonnalite.com, 2010.

4. On fait référence à la région du Nord-du-Québec, la majeure partie de la Côte-Nord et la partie nord de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



MRC de Memphrémagog

- Nom :** Immostar en partenariat public-privé
Montant : 7,5 millions de dollars.
Pourquoi : Construction d'une halte routière en bordure de l'autoroute 10. On y trouvera entre autres des services de restauration rapide et un bureau d'information touristique. Début des activités prévu au printemps 2012.
Emplois : Non précisé.
(*Le Reflet du Lac, 3 novembre 2011*)



- Nom :** Magotteaux
Montant : 4,5 millions de dollars, incluant une subvention de 370 000 \$ du gouvernement provincial.
Pourquoi : Acquisition d'équipement. L'entreprise, située à Magog, se spécialise dans la fabrication de boulets servant au broyage de minerais et de pièces moulées.
Emplois : Consolidation des emplois actuels.
(*La Tribune, 29 octobre 2011*).

MRC Le Val-Saint-François

- Nom :** Restaurant Tim Hortons
Montant : Non disponible.
Pourquoi : Construction d'un bâtiment à Richmond, qui abritera le restaurant ainsi qu'un dépanneur. Ouverture du restaurant prévue à l'hiver 2012.
Emplois : Non précisé.
(*L'Étincelle, 16 novembre 2011*).



Ville de Sherbrooke

- Nom :** Meubles Léon
Montant : 3 millions de dollars environ.
Pourquoi : Ouverture d'un magasin, à un moment et un endroit qui ne sont pas encore précisés.
Emplois : Création prévue d'une cinquantaine d'emplois.
(*La Tribune, 28 novembre 2011*).

- Nom :** Promoteurs privés
Montant : Entre 40 et 50 millions de dollars.
Pourquoi : Construction de la Place du Parc, qui inclura restaurants, bureaux et commerces. Fin des travaux du premier immeuble prévue en juin 2012, début de la construction du deuxième prévu en mars 2012. L'ensemble du projet devrait possiblement être terminé au printemps 2013.
Emplois : Non précisé.
(*La Tribune, 18 novembre 2011*)



- Nom :** Supermétal
Pourquoi : Obtention de 2 contrats totalisant 70 millions de dollars. L'entreprise se spécialise dans la fabrication et l'installation de charpentes métalliques et a des usines à Saint-Romuald et à Sherbrooke.
Emplois : Création prévue d'une centaine d'emplois à Sherbrooke ou à Saint-Romuald, selon la disponibilité de la main-d'œuvre.
(*La Tribune, 15 novembre 2011*).



Les Serres St-Élie existent depuis 33 ans.

Domaine d'activité

Serres St-Élie est une entreprise familiale qui, au fil des ans, a élargi ses activités : fleuristerie, production en serres, boutique de Noël, cours, ateliers, etc.

Nombre d'employés

Au plus fort des activités, l'équipe de travail est composée d'une quarantaine de personnes.

Il est à noter que le large éventail de services offerts fait en sorte que ceux-ci n'ont plus un caractère saisonnier. Il existe toutefois des périodes de pointe : la saison printanière, celle des fêtes de fin d'année et les mois de mars et avril (période de production). Les semaines de travail sont de 40 heures.

Types d'emplois

Les travailleurs de l'entreprise sont principalement des caissiers/journaliers, des conseillers aux ventes (fleurs annuelles) et des conseillers en centre jardin. À ceux-ci s'ajoutent les employés de production, les fleuristes et le personnel de l'administration.

Critères d'embauche

Caissiers/journaliers et conseillers aux ventes (fleurs annuelles) : il n'y a pas de critères d'embauche sur le plan scolaire. Par contre, la personnalité est fort importante. Des exemples de caractéristiques recherchées : dynamisme, autonomie et goût d'apprendre.

Conseillers en centre jardin, employés de production et fleuristes : selon le cas, un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou un diplôme d'études collégiales (DEC) spécialisé en horticulture est exigé.

De la formation est offerte à l'interne, en lien avec les tâches à effectuer.

Aperçu des salaires

Les caissiers/journaliers ont un salaire horaire de 1 \$ au-dessus du salaire minimum. Celui des conseillers aux ventes (fleurs annuelles) oscille entre 10 et 14 \$ et celui des conseillers en centre jardin, des employés de production et des fleuristes entre 10 et 15 \$.

Moyens de recrutement

Lorsqu'il y a des postes à pourvoir, l'entreprise utilise en premier lieu *Placement en ligne* pour ensuite demander aux individus intéressés de venir porter leur CV en personne.

En tout temps, il est possible de remettre un CV en se rendant sur place. Les CV reçus sont conservés pour une période de deux mois. Les CV brefs (deux pages maximum) sont appréciés.

Besoins en main-d'œuvre

Ceux-ci varient en fonction de la période de l'année.

Des projets à venir?

Pour le moment, les projets sont reliés au développement des activités de l'entreprise, entre autres à partir d'idées d'employés. Un exemple : c'est suite à une suggestion d'un membre de l'équipe que des classes vertes ont été offertes à l'intention des jeunes, pendant l'été 2011. Celles-ci ont connu un franc succès.



Depuis 14 ans, Serres St-Élie produit 6 500 poinsettias pour la campagne de vente annuelle de la maison Aube-Lumière*. En vendant ses poinsettias au prix coûtant, l'entreprise permet à cet organisme de recueillir plus de 135 000 \$ annuellement.

* Celle-ci accueille des adultes atteints du cancer en phase palliative.

Adresse : 675, boulevard Industriel
Sherbrooke (Québec) J1L 2W5
Téléphone : 819 564-3243
Courriel : info@serresstelie.com
Site Internet : www.serresstelie.com





PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

UN PASSAGE DE 5 à 3 DIAGNOSTICS

Les diagnostics 2011-2015 des perspectives professionnelles que produit annuellement Emploi-Québec sont disponibles depuis peu dans *IMT en ligne*.

Cette livraison apporte des nouveautés. En effet, on y remarque la disparition des diagnostics *Très favorables* et *Très restreintes*, ce qui fait que désormais, seuls les diagnostics *Favorables*, *Acceptables* et *Restreintes* sont utilisés. Il n'y a plus de distinctions entre *Très favorables* et *Favorables*, ainsi qu'entre *Très restreintes* et *Restreintes*.

Pourquoi ce changement?

À l'usage, il est apparu que plusieurs diagnostics généraient davantage de confusion qu'ils n'éclairaient, surtout que peu de professions (moins de 5 % de l'emploi) présentent des perspectives *Très favorables* et *Très restreintes*.

Emploi-Québec adopte ainsi une pratique qui est courante dans pratiquement tous les services publics d'emploi d'autres instances gouvernementales.

Y aura-t-il des pertes d'information?

Ce changement n'entraînera pas de perte d'information : les diagnostics seront toujours diffusés avec leurs composantes *Taux de chômage* et *Demande de main-d'œuvre*.



L'ÉQUIPE DU JOURNAL

Danielle Gladu, responsable
Richard Auclair
Sylvie Hallée
Hubert Létourneau
Brigitte Simoneau

Pour tout commentaire ou suggestion :
manon.dube@mess.gouv.qc.ca

N. B. Le masculin n'est utilisé, selon la situation, que pour alléger le texte.